

*The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations
New York*



البعثة الدائمة للمملكة المغربية
لدى الأمم المتحدة
نيويورك

73^{ème} session de l'Assemblée Générale

Partie Principale de la 5^{ème} Commission

Point N° 141 de l'ordre du jour:
``Gestion des Ressources Humaines``

Déclaration du Royaume du Maroc

New York, le 15 novembre 2018

Prière de vérifier au prononcé

Madame la Présidente,

Tout d'abord, permettez-moi de présenter mes remerciements à Madame Martha Helena LOPEZ, Sous-Secrétaire Général à la gestion des ressources humaines, ainsi que Monsieur Carlos Ruiz MASSIEU, Président du Comité Consultatif pour les Questions Administratives et Budgétaires (CCQAB), pour leur présence et la qualité de leurs présentations.

Ma délégation souscrit à la déclaration faite par les distingués Représentants de l'Égypte au nom du Groupe des 77 et la Chine, et de l'Ouganda au nom du Groupe africain, et souhaite faire les remarques suivantes en sa qualité nationale.

Madame la Présidente,

La question de la Gestion des Ressources Humaines (GRH) constitue la pierre angulaire de toute structure administrative et la clé de sa réussite. D'où l'importance accordée par l'ONU à cette thématique qui figure parmi les priorités de la réforme de gestion prônée par Monsieur le Secrétaire Général en vue de rendre notre Organisation plus solide et tournée vers l'avenir.

Dans ce cadre, le Royaume du Maroc souhaite réitérer son plein soutien à la proposition de M. le Secrétaire Général contenue dans son rapport N° A/73/366 visant à harmoniser la GRH, à travers une structure binaire chargée des fonctions des ressources humaines. Cette structure demeure la voie la plus appropriée pour garantir une approche unifiée de la GRH dans l'ensemble du Secrétariat, pour éviter les doubles emplois, et assurer davantage de responsabilisation et de reddition de comptes.

Par ailleurs, ma délégation salue la nouvelle Stratégie globale des ressources humaines, comme outil de mise en œuvre de la réforme de la GRH pour doter l'organisation de compétences nécessaires au bon fonctionnement de l'ONU. Ceci lui permettra de faire face aux défis actuels et exécuter efficacement et avec responsabilité les mandats établis par les Etats Membres.

Madame la Présidente,

Ma délégation prend note des rapports de M. le Secrétaire Général et du rapport du CCQAB y afférant, et souhaite mettre en exergue les principes fondamentaux sur lesquels repose la nouvelle stratégie des ressources humaines, à savoir : la répartition géographique équitable, la parité du genre et la prévention contre toutes les formes d'exploitation et d'atteintes sexuelles.

A cet égard, le Royaume du Maroc se félicite des progrès réalisés récemment en matière de désignation des femmes aux postes clés de l'ONU, ainsi que des efforts entrepris pour:

-assurer une répartition géographique équitable dans la nomination aux hauts postes de responsabilité ;

-renforcer la gestion prévisionnelle des besoins en personnel

; et

- l'accélération du recrutement et du rajeunissement du personnel onusien.

L'objectif étant de permettre au système des Nations Unies d'attirer et retenir des profils hautement qualifiés capable de travailler dans un contexte pluridisciplinaire, multiculturel et intersectoriel. Ces managers sont appelés à prôner l'unité d'action de l'Organisation, et établir des partenariats solides.

Madame la Présidente,

En guise de conclusion, je vous assure de l'engagement très actif et constructif de ma délégation lors de l'examen informel de ce point important de notre agenda, afin de le conclure dans les délais impartis.

Madame la Présidente, je vous remercie.